

2016-UNAT-684, Ademagic et al.

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré l'appel du Secrétaire général et l'Ademagic. UNAT a confirmé la détermination de l'UNDT selon laquelle le Secrétaire général adjoint pour le Bureau de la gestion des ressources humaines n'a pas accordé une considération individuelle significative aux demandes de conversion des membres du personnel en nominations permanentes. Unat a noté qu'il donnait une directive claire à l'administration selon laquelle, lors de la détention provisoire, il devrait tenir compte de l'adéquation des membres du personnel pour la conversion en nominations permanentes «par référence aux circonstances pertinentes telles qu'elles se tenaient au moment du premier refus condamné de convertir leur rendez-vous »et que l'administration n'a pas respecté cette directive. En outre, Unat n'a trouvé aucun mérite dans l'argument du Secrétaire général selon lequel UNDT a mal substitué son pouvoir discrétionnaire à celui du Secrétaire général adjoint au Bureau de la gestion des ressources humaines. Unat a noté que bien que UNT ait reconnu que le secrétaire général adjoint pour le Bureau de la gestion des ressources humaines avait le droit de prendre en considération le mandat limité du CPIT et «tous les intérêts de l'organisation», lors de l'examen de l'adéquation des membres du personnel pour les nominations permanentes, ladite contrepartie doit englober les intérêts du CPIY, en tant qu'institution établie par l'Assemblée générale, et non seulement comme une entité de réduction des effectifs. UNAT a confirmé le conclusion de l'UNDT selon laquelle les décisions de l'administration de ne pas accorder de nominations permanentes aux membres du personnel ont été imparfaits et, par conséquent, la résiliation par UNDT des décisions erronées. En ce qui concerne Ademagic et al. L'APP-APPEL, UNAT, n'a pas constaté que UNDT a commis une erreur en rendant les cas au Secrétaire général adjoint pour le Bureau de la gestion des ressources humaines. Unat a confirmé cette renvoi, notant qu'il était le plus efficace et le plus équitable des remèdes et a ordonné l'adhésion stricte aux directives et aux conseils de l'UNAT à considérer, sur une base individuelle et séparée, les qualifications respectives, les compétences, la conduite et les compétences transférables de chaque membre du personnel lors de la

détermination Chacun d'Ademagic et al. Les demandes de conversion de la conversion en une nomination permanente plutôt que le mandat fini du CITY / MICT, afin de faire naître ou de limiter l'exercice du pouvoir discrétionnaire pour décider d'accorder une nomination permanente à tout membre du personnel individuel. De plus, le secrétaire général et Ademagic et al. Appelé l'attribution des dommages-intérêts moraux par UND. Non annulé les prix des dommages moraux, concluant que l'UNDT avait commis une erreur en droit en n'appliquant pas la loi modifiée UNDT tel qu'il existait au moment où le UND a rendu son jugement, qui exige Ademagic et al. Présenter des preuves pour maintenir une attribution de dommages moraux. UNAT a rejeté l'appel du Secrétaire général des mérites et a accordé l'appel par le Secrétaire général des prix des dommages moraux. Unat a rejeté à la fois Ademagic et al. L'appel du recours de l'UND à renvoi au Secrétaire général adjoint pour le Bureau de la gestion des ressources humaines et l'appel du quantum des prix des dommages-intérêts moraux.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Ademagic et al. a contesté les décisions qui leur rejetaient la conversion de leurs nominations à durée déterminée à celles permanentes. UNDT a jugé que ces décisions étaient illégales et ont constaté que les requérants n'avaient pas été suffisamment considérés. UNT a annulé les décisions contestées et renvoyé l'affaire au Secrétaire général adjoint pour le Bureau de la gestion des ressources humaines pour «une considération individualisée rétroactive d'Ademagic et al. L'aptitude de la conversion de leurs nominations en une personne permanente », conformément aux instructions du jugement Unat, entre autres, dans les 90 jours suivant la délivrance du jugement contesté. Undt a en outre accordé des dommages moraux dans la somme de 3 000 EUR à chacun d'Ademagic et al.

Principe(s) Juridique(s)

Le secrétaire général adjoint à la gestion des ressources humaines a le pouvoir de placer dans un poste approprié les membres du personnel suivants lorsqu'ils ont besoin de placement en dehors du processus normal: (a) les titulaires, autres que les membres du personnel occupant une nomination temporaire, des postes reclassifiés vers le haut pour lequel un demandeur autre que le titulaire a été sélectionné; b) le personnel, à part les membres du personnel ayant une nomination

temporaire, affecté par l'abolition des postes ou des coupures de financement, conformément à la règle du personnel 9. 6 (c) (i); (c) Les membres du personnel qui reviennent de Secondment après plus de deux ans lorsque le département des parents concernés a fait tout son possible pour les placer. Lorsque la nomination d'un membre du personnel est limitée à un département / bureau particulier, le membre du personnel peut bénéficier d'une nomination permanente limitée de manière similaire à ce département / bureau. Si le membre du personnel est par la suite recruté dans le cadre de procédures établies, y compris l'examen par un organisme central d'examen pour des postes ailleurs au Secrétariat des Nations Unies, la limitation est supprimée.

Résultat

Appel accordé en partie

Applicants/Appellants

Ademagic et al.

Entité

TPIY

Numéros d'Affaires

2016-900

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Jun 2018

President Judge

Juge Chapman

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination (type)

Nomination à titre permanent

Compensation

Dommages non pécuniaires (moraux)

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2010/3/Section 11.1

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2009/10

TCNU Statut

- Article 10.5(b)

Jugements Connexes

UNDT/2015/115

2013-UNAT-359

2013-UNAT-357